

## Compte de résultat

En milliers d'euros	Notes	2023	2022
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes et prestations de services		7 106	13 072
Autres produits		60	47
Reprise de provisions		8 500	9 680
<b>Total</b>		<b>15 666</b>	<b>22 799</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges externes		(8 313)	(12 295)
Impôts et taxes, versements assimilés		(1 337)	(1 338)
Salaires, traitements et charges sociales		(2 932)	(3 092)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(4 594)	(5 785)
<b>Total</b>		<b>(17 176)</b>	<b>(22 510)</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		-	(2)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(1 510)</b>	<b>287</b>
Produits de participations		689 657	817 066
Intérêts nets et divers	14	114 931	22 265
Variation nette des provisions		(65 223)	10 160
<b>Résultat financier</b>		<b>739 365</b>	<b>849 491</b>
<b>Résultat courant</b>		<b>737 855</b>	<b>849 778</b>
Résultat sur cessions d'actifs immobilisés		-	(7)
Autres produits et charges à caractère exceptionnel		1 684	14 856
Variation nette des provisions		(2 600)	(13 000)
<b>Résultat exceptionnel</b>	15	<b>(916)</b>	<b>1 849</b>
Impôts sur les bénéfices	16	(10 652)	(275)
<b>Résultat net</b>		<b>726 287</b>	<b>851 352</b>

## EIFFAGE

**SA au capital de 392.000.000 euros**  
**SIEGE SOCIAL : 3/7, Place de l'Europe – 78140 Vélizy-Villacoublay**  
**709 802 094 R.C.S. Versailles**

### **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 AVRIL 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi vingt-quatre avril à dix heures, les Actionnaires de la Société EIFFAGE, Société Anonyme au capital de 392 000 000 €, dont le siège social est 3-7 place de l'Europe – 78 140 Vélizy-Villacoublay, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte à la Salle Wagram – 39/41, avenue de Wagram 75017 Paris, sur convocation faite par le conseil d'administration, un avis de réunion et de convocation ayant été publiés dans les délais légaux au Bulletin des Annonces légales obligatoires.

Il a été établi une feuille de présence signée par les Actionnaires lors de leur entrée en séance.

L'Assemblée est présidée par M. Benoît de Ruffray, Président du conseil d'administration.

M. Benoît de Ruffray indique que cette Assemblée présente un caractère public, en raison notamment de la présence de journalistes dans la salle.

M. Benoît de Ruffray procède à la constitution du Bureau et déclare qu'il appelle comme scrutateurs les deux actionnaires disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette mission.

Madame Carole Moreau, représentant la Sicavas Eiffage 2000, dûment habilitée en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré à cet effet, et Monsieur Laurent Dupont représentant le FCPE Eiffage Actionariat, les deux actionnaires présents et acceptants représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions sont appelés comme scrutateurs.

M. Xavier Ombrédanne est désigné comme Secrétaire.

Le bureau est alors constitué et M. Xavier Ombrédanne déclare que le nombre total des actions ayant le droit de vote est de 92 998 313. Le quorum de 1/5<sup>ème</sup> des actions ayant le droit de vote requis pour l'Assemblée générale ordinaire est donc de 18 599 663 actions et le quorum du quart des actions ayant le droit de vote requis pour l'assemblée générale extraordinaire s'élève à 23 249 579 actions. Le nombre d'actions porté par les actionnaires présents ou représentés en salle est de 303 224 actions.

En conséquence, le quorum prévu par la loi est atteint et l'Assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer. Les quorums définitifs seront confirmés préalablement au vote des résolutions.

M. Benoît de Ruffray déclare l'Assemblée Générale Ouverte, il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le préavis de réunion et les avis de convocation ;
- Une copie des lettres de convocation aux actionnaires et aux Commissaires aux Comptes ;
- La feuille de présence de l'Assemblée ;
- Les pouvoirs et procurations des actionnaires représentés ;
- Le rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Les rapports des Commissaires aux Comptes ;
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;
- Les statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents prévus par la législation sur les Sociétés Commerciales ont été adressés ou mis à la disposition des Actionnaires conformément aux dispositions légales, ce dont il lui est donné acte à l'unanimité.

Les personnes suivantes participent également physiquement à la réunion :

- Le cabinet MAZARS, commissaire aux comptes, représenté par M. Olivier Thireau,
- Le cabinet KPMG AUDIT IS, commissaire aux comptes, représenté par M. Philippe Bourhis.

M. Benoît de Ruffray déclare l'Assemblée Générale ouverte, il dépose sur le bureau :

- L'avis de réunion et les avis de convocation ;
- Une copie des lettres de convocation aux actionnaires et aux Commissaires aux Comptes ;
- La feuille de présence de l'Assemblée ;
- Les pouvoirs et procurations des actionnaires représentés ;
- Le rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Les rapports des Commissaires aux Comptes ;
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;
- Les statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents prévus par la législation sur les Sociétés Commerciales ont été adressés ou mis à la disposition des Actionnaires conformément aux dispositions légales.

Le Président rappelle que l'Assemblée a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**A caractère ordinaire :**

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
3. Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende,

.....

**Première résolution - Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 726 millions d'euros.

***Cette résolution a été adoptée à la majorité requise des voix exprimées (99,34 %).***

**Deuxième résolution - Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2023, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice (part du groupe) de 1 013 millions euros.

***Cette résolution a été adoptée à la majorité requise des voix exprimées (99,65 %).***

**Troisième résolution - Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de procéder à l'affectation suivante du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Origine	Euros
- Bénéfice de l'exercice	726 286 584,92
- Report à nouveau	5 347 592 536,70
<b>Total</b>	<b>6 073 879 121,62</b>
<b>Affectation</b>	
- Réserve légale	-
- Dividendes	401 800 000,00
- Report à nouveau	5 672 079 121,62
<b>Total</b>	<b>6 073 879 121,62</b>

L'Assemblée Générale constate que le dividende brut revenant à chaque action est fixé à 4,10 euros.

Lorsqu'il est versé à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende est soumis, soit, à un prélèvement forfaitaire unique sur le dividende brut au taux forfaitaire de 12,8 % (article 200 A du Code général des impôts), soit, sur option expresse, irrévocable et globale du contribuable, à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif après notamment un abattement de 40 % (article 200 A, 13, et 158 du Code général des impôts). Le dividende est par ailleurs soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

Le détachement du coupon interviendra le 20 mai 2024.

Le paiement des dividendes sera effectué le 22 mai 2024.

En cas de variation du nombre d'actions ouvrant droit à dividende par rapport aux 98 000 000 actions composant le capital social au 28 février 2024, le montant global des dividendes serait ajusté en conséquence et le montant affecté au compte de report à nouveau serait déterminé sur la base des dividendes effectivement mis en paiement.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions de dividendes et revenus ont été les suivantes :

AU TITRE DE L'EXERCICE	REVENUS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION		REVENUS NON ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS	
2020	294 000 000 €* soit 3,00 € par action	-	-
2021	303 800 000 €* Soit 3,10 € par action	-	-
2022	352 800 000 €* Soit 3,60 € par action		

\* Compte non tenu des ajustements en cas de variation du nombre d'actions ayant ouvert droit à dividende par rapport au nombre d'actions composant le capital au 28 février 2024

***Cette résolution a été adoptée à la majorité requise des voix exprimées (99,99 %).***

Benoît de RUFFRAY  
Président Directeur Général

# Comptes sociaux

## Bilan

### Actif

En milliers d'euros		2023			2022
	Notes	Brut	Amortissements et provisions	Net	
Immobilisations incorporelles et corporelles	2	1 464	1 316	148	148
Participations	3	4 601 076	35 829	4 565 247	4 305 280
Autres immobilisations financières	3 – 4 – 11	474 033	210 999	263 034	290 053
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>5 076 573</b>	<b>248 144</b>	<b>4 828 429</b>	<b>4 595 481</b>
Créances clients et Comptes rattachés	4 – 11	137 740	409	137 331	130 815
Autres créances	4 – 11	1 923 741	1 538	1 922 203	2 012 329
<b>Total de l'actif réalisable</b>		<b>2 061 481</b>	<b>1 947</b>	<b>2 059 534</b>	<b>2 143 144</b>
Valeurs mobilières de placement	5	641 892	-	641 892	601 452
Disponibilités	5	1 456 883	-	1 456 883	1 267 229
<b>Total de l'actif disponible</b>		<b>2 098 775</b>	<b>-</b>	<b>2 098 775</b>	<b>1 868 681</b>
Comptes de régularisation		12 782	-	12 782	11 115
<b>Total de l'actif</b>		<b>9 249 611</b>	<b>250 091</b>	<b>8 999 520</b>	<b>8 618 421</b>

### Passif

En milliers d'euros		Notes	2023	2022
Capital		6	392 000	392 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			550 253	525 875
Ecarts de réévaluation			3 415	3 415
Réserves			39 233	39 233
Report à nouveau			5 347 592	4 846 710
Résultat de l'exercice			726 287	851 352
Provisions réglementées			37	37
<b>Capitaux propres</b>		7	<b>7 058 817</b>	<b>6 658 622</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		8	<b>128 160</b>	<b>132 060</b>
Dettes financières		9 – 10	1 665 088	1 697 200
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés		9 – 10	5 216	12 018
Autres dettes		9 – 10	141 172	117 163
<b>Total des dettes</b>			<b>1 811 476</b>	<b>1 826 381</b>
<b>Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques</b>		9 – 10	<b>248</b>	<b>259</b>
Comptes de régularisation			819	1 099
<b>Total du passif</b>			<b>8 999 520</b>	<b>8 618 421</b>

# Notes aux comptes sociaux

(Sauf indication contraire, tous les chiffres cités sont exprimés en milliers d'euros)

## Eiffage

Société anonyme au capital de 392 000 000 €

3-7 place de l'Europe à Vélizy-Villacoublay (78140), France

709 802 094 R.C.S. de Versailles

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 28 février 2024.

## 1. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du plan comptable général adopté par l'Autorité des normes comptables dans son règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (règlement homologué par arrêté du 8 octobre 2018, et publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### 1.1 Immobilisations corporelles

À l'exception des biens ayant fait l'objet d'une réévaluation légale, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur la durée de vie estimée des immobilisations concernées.

- Constructions 40 ans
- Bâtiments industriels 20 ans
- Agencements 10 ans

La durée d'amortissement est réduite de moitié pour les biens d'occasion.

### 1.2 Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition additionné des frais liés à leur acquisition ou à leur valeur réévaluée au 31 décembre 1976. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres éventuellement corrigés pour tenir compte de leurs perspectives de plus-values d'actifs, de développement et de rentabilité.

### 1.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et éventuellement dépréciées en fonction de leurs perspectives de recouvrement.

### 1.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque leur valeur

vénale est inférieure, à la date de clôture, à leur coût d'entrée en portefeuille. Les intérêts courus sur les valeurs à taux d'intérêt garanti sont constatés à la clôture.

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

## 1.5 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contreparties attendues. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

## 1.6 Opérations en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux derniers cours de change de l'exercice. Il en est de même des postes du bilan et du compte de résultat des établissements à l'étranger.

## 1.7 Opérations faites en commun

Les comptes des sociétés en participation françaises, dont la société est gérante, sont totalement intégrés aux comptes annuels quel que soit le pourcentage de détention. La quote-part de résultat revenant aux associés non gérants est comptabilisée dans les rubriques « bénéfice transféré » ou « perte transférée ».

En ce qui concerne les sociétés en participation françaises non gérées et les joint-ventures à l'étranger, seuls sont pris en compte les résultats à hauteur de la quote-part revenant à la société.

## 1.8 Résultats des filiales sociétés en nom collectif

Dans la mesure où les clauses statutaires le permettent, les résultats des sociétés de personnes et assimilées de l'année en cours sont comptabilisés dans l'exercice en produits à recevoir s'il s'agit de bénéfices, ou en charges à payer s'il s'agit de pertes, en contrepartie du résultat financier.

## 1.9 Actions propres

Les actions propres affectées à la couverture de plans d'attribution gratuite d'actions sont enregistrées en « Valeurs mobilières de placement ».

Conformément au règlement CRC 2008-15, une provision pour risque à caractère exceptionnel est constituée sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires lorsqu'une charge devient probable.

Les actions propres non affectées à la couverture de plans sont enregistrées en « Autres immobilisations financières » à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation d'actif à caractère financier est constituée si le cours de Bourse moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur aux coûts unitaires de ces titres.

## 2. Immobilisations incorporelles et corporelles

### 2.1 Valeur brute

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	À la fin de l'exercice
Terrains	148	-	-	148
Constructions	1 264	-	-	1 264
Autres immobilisations corporelles	52	-	-	52
<b>Total</b>	<b>1 464</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 464</b>

### 2.2 Amortissements

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	À la fin de l'exercice
Constructions	1 264	-	-	1 264
Autres immobilisations corporelles	52	-	-	52
<b>Total</b>	<b>1 316</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 316</b>

## 3. Immobilisations financières

### 3.1 Valeur brute

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	À la fin de l'exercice
Participations	4 340 751	261 723	1 398	4 601 076
Actions propres et contrat de liquidités	8 225	355 923	347 440	16 708
Autres immobilisations financières	428 326	64 701	35 702	457 325
<b>Total</b>	<b>4 777 302</b>	<b>682 347</b>	<b>384 540</b>	<b>5 075 109</b>

### 3.2 Provisions

	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises	À la fin de l'exercice
Participations	35 471	358	-	35 829
Autres immobilisations financières	146 498	64 501	-	210 999
<b>Total</b>	<b>181 969</b>	<b>64 859</b>	<b>-</b>	<b>246 828</b>

## 4. Créances

### 4.1 État des échéances

	Montant net	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé (1)	242 788	-	242 788
Créances de l'actif réalisable (2)			
Créances Clients et Comptes rattachés	137 331	137 331	-
Autres créances diverses	1 922 203	1 922 193	10
<b>Total</b>	<b>2 302 322</b>	<b>2 059 524</b>	<b>242 798</b>

(1) Dont 144 292 milliers d'euros envers les sociétés du Groupe.

(2) Dont 1 953 696 milliers d'euros envers les sociétés du Groupe.

### 4.2 Provisions sur créances

	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises	À la fin de l'exercice
Créances clients et Comptes rattachés				
Créances sur sociétés du Groupe	-	409	-	409
Autres créances				
Créances sur sociétés du Groupe	1 172	384	18	1 538
<b>Total</b>	<b>1 172</b>	<b>793</b>	<b>18</b>	<b>1 947</b>

## 5. Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

### 5.1 Valeurs mobilières de placement

	Nombre de titres		
	Au début de l'exercice	À la fin de l'exercice	Valeur nette comptable
Actions propres	3 232 976	3 806 770	350 453
OPCVM monétaires	-	-	291 439
<b>Total</b>	<b>3 232 976</b>	<b>3 806 770</b>	<b>641 892</b>

Les valeurs mobilières de placement sont composées pour l'essentiel d'OPCVM dont la valeur au bilan est proche de leur valeur liquidative.

### 5.2 Disponibilités

Les disponibilités comprennent des comptes à terme rémunérés aux conditions de marché d'un montant de 623 607 milliers d'euros.



## 6. Composition du capital social

Au 31 décembre 2023, le capital est composé de 98 000 000 actions au nominal de 4 euros.

	Nombre
Actions émises au 31 décembre 2022	98 000 000
Augmentation de capital réservée aux salariés	2 118 207
Réduction de capital	(2 118 207)
<b>Actions émises au 31 décembre 2023</b>	<b>98 000 000</b>

## 7. Variation des capitaux propres

	Capital	Primes liées au capital	Ecart de réévaluation	Ré-serves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total
<b>Montant au 31 décembre 2022</b>	<b>392 000</b>	<b>525 875</b>	<b>3 415</b>	<b>39 233</b>	<b>4 846 710</b>	<b>851 352</b>	<b>37</b>	<b>6 658 622</b>
Affectation de l'exercice	-	-	-	-	851 352	(851 352)	-	-
Distribution de l'exercice	-	-	-	-	(350 470)	-	-	(350 470)
Augmentation de capital	8 473	203 876	-	-	-	-	-	212 349
Réduction de capital	(8 473)	(179 498)	-	-	-	-	-	(187 971)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2023	-	-	-	-	-	726 287	-	726 287
<b>Montant au 31 décembre 2023</b>	<b>392 000</b>	<b>550 253</b>	<b>3 415</b>	<b>39 233</b>	<b>5 347 592</b>	<b>726 287</b>	<b>37</b>	<b>7 058 817</b>

## 8. Provisions pour risques et charges

	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises		À la fin de l'exercice
			de provisions utilisées	de provisions non utilisées	
Attribution d'actions gratuites Eiffage	99 600	100 800	99 600	-	100 800
Charges à venir sur chantier	10 100	-	-	6 500	3 600
Filiales	21 400	3 400	-	2 000	22 800
Impôts	960	-	-	-	960
Restructuration	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>132 060</b>	<b>104 200</b>	<b>99 600</b>	<b>8 500</b>	<b>128 160</b>

## 9. Dettes et concours bancaires courants

### 9.1 État des échéances

	Montant	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d'un an
<b>Dettes financières</b>			
Emprunt obligataire	507 836	7 836	500 000
Autres dettes financières	1 157 252	981 252	176 000
<b>Total</b>	<b>1 665 088</b>	<b>989 088</b>	<b>676 000</b>
<b>Autres Dettes</b>			
Dettes envers les sociétés du Groupe	29 591	29 591	-
Autres dettes diverses	111 581	111 581	-
<b>Total</b>	<b>141 172</b>	<b>141 172</b>	<b>-</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>248</b>	<b>248</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>248</b>	<b>248</b>	<b>-</b>

### 9.2 Dettes fournisseurs et Comptes rattachés

Au 31 décembre 2023, les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 5 216 milliers d'euros. Elles comprennent des dettes à l'égard des fournisseurs hors Groupe, pour un montant de 4 752 milliers d'euros constitué pour la quasi-totalité de factures payables à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture.

A la même date, ce solde ne comprend aucune dette échue significative.

## 10. Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan

	Montant au 31 décembre 2023	Montant au 31 décembre 2022
Dettes financières	9 974	9 199
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	4 555	8 739
Autres dettes	49	49
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	248	259
<b>Total</b>	<b>14 826</b>	<b>18 246</b>

## 11. Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

	Montant au 31 décembre 2023	Montant au 31 décembre 2022
Autres immobilisations financières	5 174	6 147
Créances clients et Comptes rattachés	106 023	103 801
Autres créances	-	-
Disponibilités	7 128	833
<b>Total</b>	<b>118 325</b>	<b>110 781</b>

## 12. Actions propres

Au 31 décembre 2023, Eiffage détenait directement 3 982 062 de ses propres actions (soit 4,06 % du capital) pour un montant global de 367,2 millions d'euros. 3 806 770 actions (350,5 millions d'euros) étaient affectées à la couverture de plans d'attribution gratuite d'actions, le solde, soit 175 292 actions (16,7 millions d'euros), correspondant à des actions destinées à animer la liquidité du titre sur le marché.

## 14. Intérêts nets et divers

	Montant au 31 décembre 2023	Montant au 31 décembre 2022
<b>Produits financiers</b>		
Intérêts sur entreprises liées	116 523	39 009
Autres produits financiers sur entreprises liées	20 933	15 551
Autres intérêts et produits assimilés	29 984	8 000
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 000	447
<b>Charges financières</b>		
Intérêts sur entreprises liées	-	-
Autres charges sur entreprises liées	(16 873)	(17 749)
Autres intérêts et produits assimilés	(42 071)	(19 587)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	(2 565)	(3 406)
<b>Total</b>	<b>114 931</b>	<b>22 265</b>

## 15. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à (0,9) millions d'euros. Il est composé essentiellement de dotations aux provisions pour (2,6) millions d'euros et de plus-values sur cessions d'actions propres pour 1,7 millions d'euros.

## 13. Éléments concernant les entreprises liées et les participations

Les transactions entre les parties liées sont soit non significatives soit conclues à des conditions normales de marché.

## 16. Impôts sur les sociétés

La société Eiffage est la société mère d'un Groupe relevant du régime de l'intégration fiscale ; au titre de l'exercice 2023, ce Groupe a concerné 299 filiales. La charge d'impôt de 10,7 millions d'euros représente la différence entre le montant de l'impôt dû par le Groupe et le montant des impôts à recevoir des filiales intégrées fiscalement.

Les différences temporaires propres à Eiffage s'élèvent en base à 7,6 millions d'euros et correspondent à des allègements d'impôts futurs.

## 17. Engagements financiers

Engagements donnés	Montant au 31 décembre 2023	Montant au 31 décembre 2022
Avals et cautions	3 058 755	3 450 807
Sociétés de personnes (Sci, Snc, Gie)	1 036 841	894 762
Autres engagements (achats de titres)	32 290	35 676
<b>Total</b>	<b>4 127 886</b>	<b>4 381 245</b>

Engagements reçus	Montant au 31 décembre 2023	Montant au 31 décembre 2022
Lignes de crédit confirmées non utilisées	2 000 000	2 000 000
<b>Total</b>	<b>2 000 000</b>	<b>2 000 000</b>

## 18. Effectif moyen

L'effectif moyen d'Eiffage comprend un cadre français.

## 19. Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants, tant fixe que variable, comprenant tous avantages en nature, due par Eiffage au titre de 2023 s'élève à un montant brut de 2 162 milliers d'euros.

Le montant des jetons de présence comptabilisé au titre de l'exercice pour l'ensemble des administrateurs s'élève à 649 milliers d'euros.

## 20. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe Eiffage.

## Notes complémentaires

### Résultat des cinq derniers exercices

Nature des indications	2019	2020	2021	2022	2023
<b>1 - Capital en fin d'exercice (en milliers d'euros)</b>					
Capital social	392 000	392 000	392 000	392 000	392 000
Nombre des actions ordinaires existantes	98 000 000	98 000 000	98 000 000	98 000 000	98 000 000
Nombre maximal d'actions futures à créer	-	-	-	-	-
par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
<b>2 - Opérations et résultats de l'exercice (en milliers d'euros)</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	574 464	650 081	541 240	850 572	800 856
Impôts sur les bénéfices	7 862	30 549	(1 346)	(275)	(10 652)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	590 187	630 509	515 742	851 352	726 287
Résultat distribué	-	294 000	303 800	352 800	401 800
<b>3 - Résultats par action (en euros)</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	5,94	6,95	5,51	8,68	8,06
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	6,02	6,43	5,26	8,69	7,41
Dividende attribué à chaque action	-	3,00	3,10	3,60	4,10
<b>4 - Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 932	1 810	1 620	2 160	1 945
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	865	1 016	614	932	987

Les dividendes non réclamés sont prescrits cinq ans après leur date de mise en paiement et sont ensuite versés au Trésor conformément aux dispositions légales.

### Résultat global et par action

	2023	2022
<b>Résultat courant</b>		
Global en millions d'euros	738	850
Par action en euros	7,5	8,7
<b>Résultat net total avant impôt</b>		
Global en millions d'euros	737	852
Par action en euros	7,5	8,7
<b>Résultat net</b>		
Global en millions d'euros	726	851
Par action en euros	7,4	8,7

## Filiales et participations au 31 décembre 2023

	Capital	Capitaux propres autres que le capital y.c. résultat 2023	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par Eiffage et non encore remboursés	Engagements donnés par Eiffage	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par Eiffage au cours de l'exercice
--	---------	---	------------------------------------	---	---	---	--------------------------------	--	--------------------------------------	---

### A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

#### 1. Filiales (+50% du capital détenu par Eiffage)

Eiffage Construction (1)	275 624	575 537	100,00	1 185 707	1 185 707	-	40 404	4 290 331	72 938	71 317
Eiffage Energie Systèmes Participations (1)	242 560	895 615	100,00	898 371	898 371	-	-	6 030 366	207 448	-
Eiffage Infrastructures (1)	387 203	876 240	100,00	885 571	885 571	-	906 700	8 383 780	143 887	83 362
A'Liéonor	167 446	110 004	100,00	384 032	384 032	-	-	71 719	12 002	25 014
Financière Eiffarie (1)	200 174	1 860 434	50,00	378 707	378 707	-	-	3 249 322	955 600	448 790
Verdun Participations 1 (1)	4 185	(240 087)	100,00	256 910	256 910	-	-	62 189	(5 378)	2 511
Sun'r Groupe (1)	11 727	62 610	77,78	103 573	103 573	-	-	20 941	499	-
Secaa	30 571	251 135	75,00	22 929	22 929	-	-	64 651	18 853	15 023
Eiffage Rail Express	22 867	1 104 275	100,00	22 867	22 867	23 696	-	131 919	9 879	8 003
A'Liéonor Exploitation	500	2 714	100,00	18 532	18 532	-	-	7 147	1 554	-
Eceba	16 396	(9 551)	100,00	16 396	16 396	54 700	-	3 045	(1 673)	-
Eifaltis	13 636	(2 472)	100,00	13 636	13 636	28 649	-	-	(801)	-
Eiffage Services	390	12 404	100,00	6 300	6 300	-	-	46 489	12 351	6 045
Eiffage Global Services	6 037	2 407	100,00	6 044	6 044	-	-	70 715	2 296	1 823

#### 2. Participations (10 à 50% du capital détenu par Eiffage)

Adelac	6 000	54 228	25,00	68 612	68 612	-	-	68 453	16 519	-
TP Ferro Concesionaria (2)	51 435	NC	50,00	25 718	-	49 122	-	NC	NC	-
Sicea	42 019	(616)	46,41	19 499	19 499	-	-	-	(616)	-
Efi	53 317	NC	23,73	19 420	19 420	-	-	NC	NC	418
Eiffage Infra Bau SE (1)	18 107	126 658	44,77	19 317	19 317	36 087	-	1 364 099	32 539	-
Smtpc	17 804	58 750	34,15	18 169	18 169	-	-	37 087	12 631	3 788
Société Prado Sud	16 093	16 880	41,49	6 676	6 676	1 062	-	15 459	6 432	-

(1) Les informations concernant ces sociétés sont des données consolidées.

(2) Société en liquidation judiciaire

### B. Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations

	Filiales françaises	Filiales étrangères	Participations françaises	Participations étrangères
Valeur comptable des titres détenus :				
Brute	4 189 132	23 009	135 866	253 069
Nette	4 181 116	23 009	134 172	226 950
Montant des prêts et avances accordés	1 998 073	49 547	152 554	101 171
Montant des cautions et avals donnés	2 035 972	3 000	15 258	-
Montant des dividendes encaissés	652 202	15 023	4 819	129